

**42^E SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE
RESUME DES DEBATS
BUREAU DE L'INFORMATION**

COMITE DES CANDIDATURES

Date	Mardi 14 novembre 2023	Salle	IV
Séance n°	6	Heure	De: 10h A : 12h40

Présidente	Mme Maria Lorena Sol de Pool	Pays	EL SALVADOR
-------------------	------------------------------	-------------	-------------

RESUME DE DEBAT(S)

Points examinés	Point 12.1 – Élection de membres du Conseil exécutif Points 12.2 à 12.16 – Elections de membres du Comité du Siège, des membres du Comité juridique, et d'autres organes subsidiaires de la Conférence générale, et nomination d'un Commissaire aux comptes		
Débat n°	n.d	Progrès des débats	Points 12.1; 12.2; 12.3; 12.4; 12.5; 12.6; 12.7; 12.8; 12.9; 12.10; 12.11; 12.12; 12.13; 12.14; 12.15; 12.16 (suite)
Documents correspondants	42 C/NOM/INF.2 Rev.3 42 C/NOM/2 42 C/NOM/3 42 C/NOM/INF.1 Rev. 42 C/NOM/4 42 C/NOM/5 42 C/NOM/6 42 C/NOM/7 et Add 42 C/NOM/7/INF		
Projet(s) de résolution examiné(s)	n.d.		
Pays ayant pris la parole	Etats-Unis d'Amérique, Sainte-Lucie, Liban, Panama, Congo, Pologne, Canada, France, Costa Rica, Haïti, Slovaquie, Bénin, Maroc, Belgique, Albanie, Togo, Philippines, Chili.		

Résumé des débats

1. A sa sixième séance, le Comité des candidatures a examiné le **point 12.1** Élection de membres du Conseil exécutif. La Présidente a rappelé aux délégués que l'élection de membres du Conseil exécutif aura lieu le **mercredi 15 novembre 2023 de 9h à 13h en Salle IV.**

Il a été noté que le document 42 C/NOM/INF.1 Rev.3 contient la liste actualisée des candidats qui a été communiquée au Secrétariat à 9h le lundi 13 novembre 2023. Il s'agit de la liste finale des candidatures aux élections du Bureau exécutif.

Le Comité des candidatures a examiné en détail les modalités pratiques de ces élections, telles qu'elles figurent dans le document 42C/NOM/INF.3

Les scrutateurs pour le scrutin du Conseil exécutif :

Nom	Pays	Groupe
Mme Natalie Britton	Canada	GROUPE I
Mme Zanda Grauze	Lettonie	GROUPE II
Mme Maria Jean Baptiste	Sainte-Lucie	GROUPE III
M. Voung Viet Anh	Viet Nam	GROUPE IV
	Guinée	GROUPE V(a)
M. Kevin Kazazian	Liban	GROUPE V(b)

2. Le Comité des candidatures a examiné en détail les modalités pratiques des élections avec l'aide du Conseiller juridique. Les questions et problèmes soulevés en salle ont été clarifiés au cours des discussions.

3. Concernant les **points 12.2 à 12.16 de l'ordre du jour** - Élections du Comité du Siège, du Comité juridique et des autres organes subsidiaires de la Conférence générale, et nomination d'un Commissaire aux comptes. Le Comité a examiné le document 42 C/NOM/INF.2 Rev.4, qui fournit la liste des candidatures reçues à la date du jeudi 9 novembre 2023 à 10h et des retraits ultérieurs.

La Présidente a rappelé que le scrutin aura lieu le **jeudi 16 novembre 2023, de 10h à 13h, en Salle IV**, lors de la 7^e séance du Comité des candidatures, et que la date limite de recevabilité des candidatures pour cette élection tombait le lundi 13 novembre 2023 à 10h [conformément l'article 3 a) de l'appendice 1 du Règlement intérieur de la Conférence générale].

Il a été rappelé que, conformément à l'article 93.2 du Règlement intérieur de la Conférence générale, lorsque le nombre de candidats est le même que le nombre de sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus sans qu'il y ait lieu de recourir à un vote. Aussi ne sera-t-il procédé à aucun vote lorsque le nombre de candidats aux commissions, comités ou organes subsidiaires correspond ou est inférieur au nombre de sièges vacants.

Le Comité commencera par l'élection d'un **Commissaire aux comptes**. Le Secrétariat distribuera dans la salle des bulletins de vote contenant la liste des 5 candidats. Les délégués disposeront de 5 minutes pour remplir le bulletin de vote, après quoi, conformément aux règles de procédure pour la conduite des élections au scrutin secret, ils seront appelés à tour de rôle, dans l'ordre alphabétique des noms des États membres en français en commençant par le Liban (conformément au document 42 C/2), à déposer leur bulletin de vote dans l'urne prévue pour cette élection, en présence des scrutateurs. Un

deuxième appel sera fait pour toutes les délégations qui étaient absentes lors du premier appel. Les délégués ne doivent voter que pour un seul candidat.

En ce qui concerne les modalités pratiques du vote pour le **Comité du Siège, le Comité juridique et les autres organes subsidiaires de la Conférence générale**, il a été mentionné que tous les bulletins de vote seront distribués en un seul lot à tous les délégués dans la salle IV immédiatement après le scrutin pour le Commissaire aux comptes. Les délégués disposeront de 20 minutes pour faire leur choix. Ensuite, la Présidente appellera les délégations, dans l'ordre alphabétique des noms des États membres en français en commençant par le Liban (conformément au document 42 C/2), à déposer les bulletins de vote dûment remplis dans l'urne prévue à cet effet, en présence des scrutateurs. Il sera procédé à un deuxième appel pour toutes les délégations qui étaient absentes lors du premier appel.

A l'issue de ce deuxième appel, la Présidente déclarera le scrutin clos et le dépouillement aura lieu dans la salle IV en présence des scrutateurs.

Les scrutateurs pour le scrutin du Comité du Siège, du Comité juridique et des autres organes subsidiaires de la Conférence générale et du Commissaire aux comptes sont les suivants :

Nom	Country	Groupe
M. Armand Voirin-Bourgault	France	GROUPE I
Mme Zanda Grauze	Croatie	GROUPE II
M. Andrés Pérez Sàenz	Costa Rica	GROUPE III
Mme Mélissa Divine Poh	Congo	GROUPE V(a)
Mme Wijdane Yahyaoui	Liban	GROUPE V(b)

INFORMATION SUR LA PROCHAINE SEANCE

Date	Jeu­di 16 novembre 2023	Salle	IV
Séance n°	7	Heure	De : 10h A : 13h
Points à examiner	Points 12.2 à 12.16 – Elections de membres du Comité du Siège, des membres du Comité juridique, et d'autres organes subsidiaires de la Conférence générale, et nomination d'un Commissaire aux comptes		
Débat n°	n.d.	Progrès des débats	12.2; 12.3; 12.4; 12.5; 12.6; 12.7; 12.8; 12.9; 12.10; 12.11; 12.12; 12.13; 12.14; 12.15; et 12.16 (vote)

Documents correspondants	42 C/NOM/4 42 C/NOM/5 42 C/NOM/6 42 C/NOM/7 and Add 42 C/NOM/7/INF 42 C/NOM/INF.2.Rev.5
Projet(s) de résolution examiné(s)	n.d.